Fondation pour le logement des vieillards de la ville de Zurich : cité pour la vieillesse Espenhof, à Zurich

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **32 (1960)**

Heft 1

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-124978

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Fondation pour le logement des vieillards de la ville de Zurich

Cité pour la vieillesse Espenhof, à Zurich[1]

Importance de la réalisation

Les deux étapes de la Cité Espenhof ont été érigées, la première de 1951 à 1952, la seconde de 1954 à 1955. Elles comportent au total 10 bâtiments avec 194 logements répartis comme suit :

132 logements d'une chambre pour personnes seules ;
51 logements d'une chambre pour couples ;
9 logements de deux chambres pour couples ;
1 logement de quatre chambres pour le concierge ;
1 logement d'une chambre pour l'assistante sociale.

Grandeur des chambres

Les chambres de couples ont une superficie de 19,1 m^2, celles réservées aux personnes vivant seules ont 15,2 ou 16,8 m^2 ; les cuisines ont respectivement 10,7 et 9,6 m^2 ; chaque logement comporte un W.-C. et jouit d'une cave.

Locaux et installations communautaires

Ces locaux sont les suivants :

1 salle de lecture ;
1 pièce de séjour ;
1 salle de couture ;
1 atelier ;
1 atelier pour le concierge.

Le groupe sanitaire comporte :
6 baignoires normales, 2 baignoires-fauteuils ;
1 douche ;
1 local sanitaire ;
1 W.-C. ;
1 salle d'attente.

La buanderie centrale est équipée de :
2 machines à laver complètement automatiques ;
1 séchoir rotatif ;
5 machines pour le lavage individuel du linge qui ne doit pas être cuit ;
1 W.-C.

Il y a en outre 4 cabines téléphoniques à prépaiement.

Loyers et charges

Les loyers mensuels sont les suivants :	Fr.
132 logements d'une chambre	53.– à 58.–
51 logements pour couples	60.– à 72.–
9 logements de deux chambres	83.– à 88.–

Les frais de chauffage, le blanchissage (sans repassage), l'utilisation des salles de bains et le nettoyage des escaliers entraînent une charge mensuelle qui est de 22 fr. environ pour les personnes seules, de 30 fr. à 37 fr. pour les couples.

Financement

Ces conditions favorables ont pu être obtenues pour la première étape par la subvention à fonds perdu de 1 595 000 fr. votée par le peuple, et, pour la deuxième étape, par un prélèvement de 910 646 francs sur la fortune de la fondation. Ces sommes ont couvert le 55 % des dépenses de la première étape, le 53 % de celles de la deuxième.

Les locataires

Voici de quels revenus et de quelle fortune disposent les locataires :

	Personnes seules	Couples
Revenus jusqu'à 2500 fr.	113	27
2500 fr. à 3000 fr.	20	27
plus de 3000 fr.	15	15
Locataires au bénéfice d'une aide complémentaire	117	26
Locataires sans aide complémentaire	36	13
Fortune jusqu'à 2 000 fr.	23	3
2000 fr. à 5 000 fr.	13	6
5000 fr. à 10 000 fr.	9	4
plus de 10 000 fr.	10	3

On enregistrait, à la date d'entrée des locataires dans les bâtiments de la première étape, 780 demandes dont 127 seulement (soit le 17 %) purent être satisfaites.
Pourtant, ces locataires libérèrent 72 logements de deux à six chambres. Avec les 45 autres logements qui furent libérés lors de l'entrée des locataires dans les bâtiments de la deuxième étape, c'est 117 logements qui purent trouver d'autres preneurs.
Il est, enfin, intéressant de connaître l'origine et l'âge des locataires. Les voici :

	Personnes seules	Couples
Origine : ville de Zurich	75	26
canton de Zurich	27	5
autres cantons	48	11
étrangers	—	—

	Femmes seules	Hommes seuls	Couples
Age : 60 à 65 ans	11	2	4
66 à 70 ans	53	3	10
71 à 75 ans	49	4	12
76 à 80 ans	17	3	11
81 et plus	10	—	3
	140	12	40

[1] Voir nos illustrations page 20.

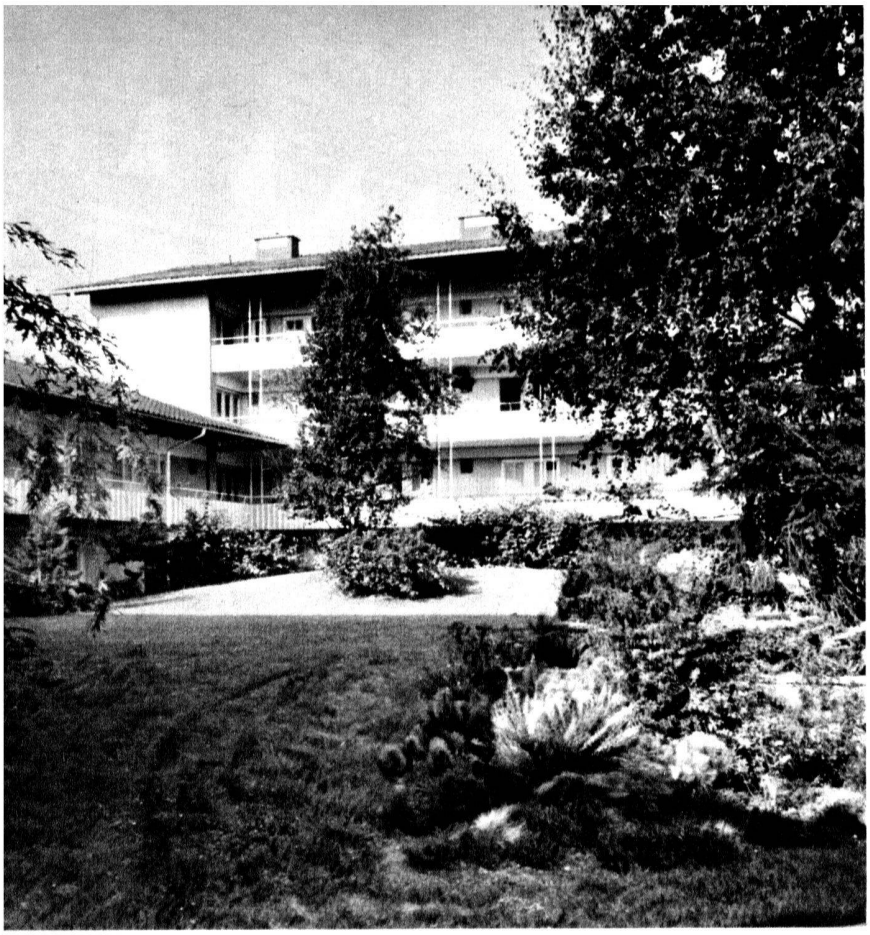

Chambre à un lit

◀ La cour intérieure «Binnenhof»

Cité pour la vieillesse Espenhof, à Zurich

Architecte: D' E. R. Knupfer SIA

Plan de la partie centrale: 1:1000

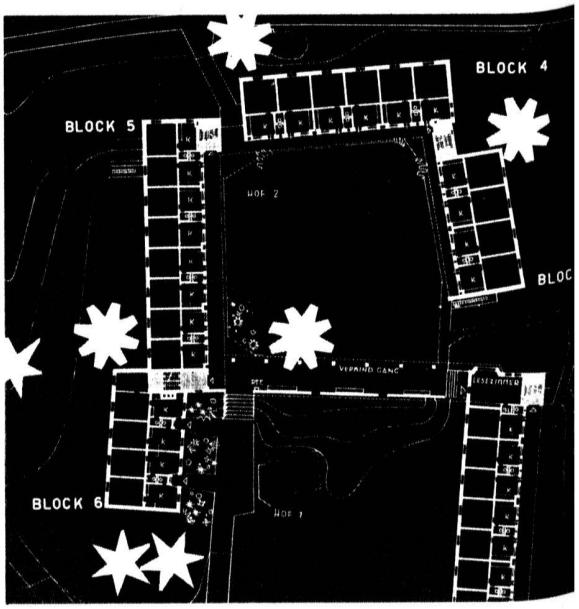

◀ Salle commune

Cuisine d'un logement